

## Accueillir des artistes ou des spectacles étrangers

Fondamentaux, actualité sociale et sécurisation des contrats

26 novembre 2019 – 1 jour à Nantes - 330 €\*

### PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable d'une structure de spectacle vivant  
Directrices/directeurs artistiques  
Toute personne chargé/e de la gestion des contrats pour l'accueillir d'artistes étrangers

**Pré-requis** : Etre en charge de l'organisation de spectacles, notamment sur le plan contractuel

### OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de maîtriser la complexe réglementation en matière d'accueil d'artistes et de spectacles, de comprendre les enjeux contractuels, fiscaux et sociaux lors que vous concluez des contrats avec des artistes ou producteurs étrangers, de mettre en oeuvre des procédures internes pour simplifier ces problématiques et de sécuriser vos pratiques afin d'éviter le risque contentieux, fiscal et social.

### CONTENU DÉTAILLÉ

- Problématique et actualités juridiques, fiscales et sociales
- Les conditions pour le séjour et le travail des artistes en France : les visas, les autorisations de travail
- Le droit du travail applicable aux artistes étrangers
- Les aspects sociaux et fiscaux : la législation applicable en matière de cotisations sociales, la retenue à la source.
- Les contrats d'achat de spectacles étrangers : la fiscalité (TVA et retenue à la source), le détachement, les vérifications à effectuer, les spécificités du contrat.

Les questions relatives aux tournées aux déplacements d'artistes français à l'étranger ne seront pas abordées lors de cette formation.

### VOTRE INTERVENANTE EXPERT

**Emilie Le Thoër** - Avocate au barreau de Nantes.

### MÉTHODE

Les Formations d'actualité du CAGEC associent les apports juridiques complétés par des dossiers documentés, à l'échange entre pairs (professionnels confirmés). L'animation par notre intervenante expert, privilégie l'interactivité et la réponse aux questions des participant/es.



### THEMES COMPLEMENTAIRES

- Les contrats des intermittents
- Actualité juridique, sociale et réglementaire du Spectacle vivant

- PAYE & FORMATION : TOUTE NOTRE EXPERTISE A VOTRE SERVICE -  
CAGEC GESTION SARL - CS 42206 - 12 allée Duguay-Trouin - 44022 NANTES cedex 1 - [www.cagec.fr](http://www.cagec.fr)  
RCS NANTES 440 846 830 - SARL au Capital de 23 000 € - SIRET 440 846 830 00014 - APE-NAF 6920Z

### ET APRES...

Des documents complémentaires pourront être transmis par email en fonction des intervenants. Un suivi de question/réponse est disponible via le CAGEC dans le mois qui suit la formation.

### FINANCEMENT

\* Le CAGEC n'est pas assujéti à la TVA pour la formation.

*Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payés..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.*

Dans la grande majorité des cas, le financement total de la formation est possible. N'hésitez pas à me contacter pour toute information sur les financements.

**Afdas** - Autres financements : nous contacter

### LE CAGEC CHEZ VOUS !

Ce thème peut être organisé chez. Vous y gagnez en temps et en coût de déplacement. Pensez-y ! Retrouvez tous nos thèmes LE CAGEC CHEZ VOUS ! sur le site internet.

### EVALUATION DES ACQUIS

La formation est évaluée par le biais d'un QCM de 10 questions maximum.

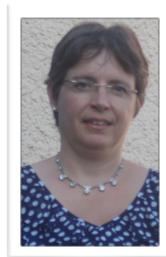
### VALIDATION

- La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » transmise dans les 10 jours et incluant les résultats du QCM.
- Une évaluation écrite/orale à la fin de la formation est réalisée par l'intervenant/e. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
- Un bilan « à froid » sera transmis à chaque participant/es 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique plusieurs mois après.

### VOTRE CONTACT

**Sylvie Ricordaire**

**02 40 35 87 30**



**[formation@cagec.fr](mailto:formation@cagec.fr)**

**[www.cagec.fr](http://www.cagec.fr)**

Document non contractuel  
Crédits photo : @fotolia.com  
Copyright CAGEC©

---

### LES PETITS +

- Les participants qui le souhaitent peuvent envoyer au préalable, au Service Formation, les formulations contractuelles qui posent questions.
- Le CAGEC est un organisme de formation reconnu depuis 1982. Qualifié OPQF (label qualité et

professionnalisme), membre de la Fédération de la formation professionnelle (FFP), inscrit au répertoire DataDock.



Le CAGEC est membre de la FFP

Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour le domaine suivant : Spectacle

- PAYE & FORMATION : TOUTE NOTRE EXPERTISE A VOTRE SERVICE -  
CAGEC GESTION SARL - CS 42206 - 12 allée Duguay-Trouin - 44022 NANTES cedex 1 - [www.cagec.fr](http://www.cagec.fr)  
RCS NANTES 440 846 830 - SARL au Capital de 23 000 € - SIRET 440 846 830 00014 - APE-NAF 6920Z

# Bulletin d'inscription 2019

---

Nom et prénom :

Date de naissance :

## L'employeur

Nom de la structure

Adresse complète

Téléphone

Email

Site internet

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5       6 à 9       10 et +

## Coordonnées personnelles

Adresse complète

Téléphone

Email

## Financement du stage

AFDAS

Uniformation

Pôle Emploi

Financement personnel

## Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Ce document est non contractuel. Seuls les devis et conventions de formation avec nos conditions générales sont valables.

# Accueillir des artistes ou des spectacles étrangers

26 novembre 2019 - Nantes

**Nom et prénom :**

**Quel est le niveau de votre formation initiale et précisez son intitulé :**

- I et II
- III
- IV
- V

**Quel est le titre de votre poste actuel ou de votre fonction :**

**Avez-vous une connaissance préalable du thème traité dans la formation ?**

une bonne connaissance  une approche  non

**Appliquez-vous une convention collective du spectacle ?** oui  non

Si non, quelle convention appliquez-vous ?

**Merci de préciser** si vous accueillez déjà des artistes étrangers (si oui, combien) ou si vous l'envisagez à court terme (quel délai)? De quel(s) pays sont-ils? Quels types de difficultés rencontrez-vous?

**Pour compléter ce thème vous pouvez également suivre ? (à cocher si intéressé/e)**

- Les contrats des intermittents
- Actualité juridique, sociale et réglementaire du Spectacle vivant

**Quelle est votre motivation pour suivre cette formation ? Qu'en attendez-vous ?**